



L'Université Paris-Panthéon-Assas et le CNRS signent une convention de partenariat pour une politique scientifique partagée

Antoine Petit, président-directeur général du CNRS, représenté par Alain Schuhl, directeur général délégué à la science du CNRS et Stéphane Braconnier, président de l'Université Paris-Panthéon Assas, ont signé le 29 août 2023 une convention de partenariat.

Ce partenariat a pour objectif de porter des éléments de la politique scientifique partagée entre les deux institutions, et de soutenir la recherche, notamment les sciences du droit, leurs enjeux contemporains mais aussi leur appréhension dans le temps long de l'histoire et la connaissance des administrations publiques.

Le partenariat entre le CNRS et l'Université Paris-Panthéon-Assas couvre des champs de recherche en sciences humaines et sociales qui figurent parmi les domaines de connaissance prioritaires des deux établissements. Deux unités mixtes de recherche, au sein desquelles se développent des recherches d'excellence et internationalement reconnues, sont les éléments clé de ce dispositif :

- Le Centre d'Études et de Recherches de Sciences Administratives et Politiques, dirigé par Yves Surel
- L'Institut d'histoire du droit Jean Gaudemet, en collaboration avec le Ministère de la Culture et les Archives nationales, dirigé par Emmanuelle Chevreau

Attentifs à maintenir la dynamique de ces recherches, le CNRS et l'Université Paris-Panthéon-Assas souhaitent favoriser le développement des démarches interdisciplinaires et inciter au déploiement des initiatives et des coopérations scientifiques entre les sciences humaines et sociales et à l'interface des autres sciences, notamment dans la perspective d'appréhender certaines questions de recherche en droit qui s'inscrivent d'emblée dans l'interdisciplinarité.

Le CNRS et l'Université Paris-Panthéon-Assas favorisent aussi la recherche en réseau, comme c'est déjà le cas avec l'implication de l'Institut d'histoire du droit Jean Gaudemet au sein de l'*International Research Network* (IRN) dans le domaine de l'histoire européenne du droit des affaires, le réseau PHEDRA, dirigé par Luisa Brunori, directrice de recherche au CNRS.

Cette convention partenariale entre l'Université Paris-Panthéon-Assas et le CNRS s'attachent à approfondir leurs collaborations autour de ces champs de recherche spécifiques, tout en étant attentifs à développer des initiatives de nature plus prospective et à les inscrire dans une démarche accrue de transfert des connaissances vers la société et les acteurs non académiques, démarche qui dispose déjà d'un ancrage solide au sein de l'Institut des études et de la recherche sur le droit et la justice (<https://qip-ierdj.fr/fr/>).



A propos

Le CNRS

Le Centre national de la recherche scientifique est une institution publique de recherche parmi les plus reconnues et renommées au monde. Depuis plus de 80 ans, il répond à une exigence d'excellence au niveau de ses recrutements et développe des recherches pluri et inter disciplinaires sur tout le territoire, en Europe et à l'international. Orienté vers le bien commun, il contribue au progrès scientifique, économique, social et culturel de la France. Le CNRS, c'est avant tout 33 000 femmes et hommes et 200 métiers. Ses 1000 laboratoires, pour la plupart communs avec des universités, des écoles et d'autres organismes de recherche, représentent plus de 120 000 personnes ; ils font progresser les connaissances en explorant le vivant, la matière, l'Univers et le fonctionnement des sociétés humaines. Le lien étroit qu'il tisse entre ses activités de recherche et leur transfert vers la société fait de lui aujourd'hui un acteur clé de l'innovation. Le partenariat avec les entreprises est le socle de sa politique de valorisation. Il se décline notamment via plus de 200 structures communes avec des acteurs industriels et par la création d'une centaine de start-up chaque année, témoignant du potentiel économique de ses travaux de recherche. Le CNRS rend accessible les travaux et les données de la recherche ; ce partage du savoir vise différents publics : communautés scientifiques, médias, décideurs, acteurs économiques et grand public.

Pour plus d'information : www.cnrs.fr



Université Paris-Panthéon-Assas

L'Université Paris-Panthéon-Assas cultive une synergie entre la recherche, l'enseignement et la professionnalisation. Elle offre un large choix de cursus en droit, science politique, économie, gestion, information-communication, journalisme, management, mais aussi dans l'ingénierie numérique, l'entrepreneuriat et la stratégie d'entreprise. Au total, c'est un vaste éventail de plus de 23 000 étudiants français, 4 000 étudiants internationaux, 26 centres de recherche, 1 500 enseignants, 340 formations initiales ou continues et 3 campus à l'international, 600 échanges internationaux.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, l'Université Paris-Panthéon-Assas s'est transformée en établissement public expérimental donnant naissance à un nouveau pôle d'enseignement et de recherche, au cœur de Paris, bâti sur un modèle intégrateur et inédit. Pionnière dans sa démarche, l'Université Paris-Panthéon-Assas est la première université en France à intégrer 4 grandes écoles privées, reconnues d'intérêt général (EESPIG).

Pour plus d'information : [assas-universite.fr](https://www.assas-universite.fr)

Contacts presse

CNRS : presse@cnrs.fr – 01 44 96 46 06

Université Paris-Panthéon-Assas : presse@u-paris2.fr – 01 44 41 55 72